

**Accompagnement de la mise en œuvre
des épreuves E5, E6 et E7
du BTSA Option Aménagements paysagers
Année N+1**

Session « Nord »

Du lundi 29 septembre 2014 au mercredi 1^{er} octobre 2014

Session « Sud »

Du lundi 24 novembre 2014 au mercredi 26 novembre 2014

ENFA

**Synthèse des ateliers
Epreuve E5 et E6**

→ Epreuve E5- E6

Le plan d'évaluation cadré par un document unique pour toutes les équipes pédagogiques → faciliter la mise en place de la réforme.



Des effets positifs sur les rubans

- Epreuves E5 et E6
- Les **épreuves E5** s'appuient sur des études de cas concrets :
 - Etudes de terrain relatives au milieu et à la végétation
- Les **épreuves E6** s'inscrivent dans les réalités professionnelles (notamment chantiers extérieurs aux établissements, ...)

Généralités concernant les évaluations des épreuves E5 et E6

- - Est-ce que je peux faire des CCF E5 et E6 dans les périodes en entreprise ?
- Oui : dès lors que ce n'est pas précisé différemment dans la note de service (dans les conditions de conformité du CCF : grilles, traces...)
- - Y a-t-il un lien entre le numéro d'épreuves, le numéro des CCF et un ordre chronologique ?
- Non, de même que l'ordre des objectifs des modules, toutefois des impératifs concernant les prérequis imposent un ordre de succession dans certains cas

EPREUVE E5

EPREUVE E5.1 Situation 1

| N° épreuve | Capacités | Evaluation | Enseignants |
|---|--|---|--------------------------|
| E5.1 Situation 1 Coef. 0,75 Analyse de la demande et diagnostic paysager | C5.1 : Prendre en compte les éléments de contexte géographique, historique, social, économique et culturel du site en vue de l'intervention. C5.3 : Mobiliser les instruments réglementaires s'appliquant au site. C5.4 : Analyser la demande du commanditaire C9.1 : Effectuer le diagnostic d'un espace à aménager ou à gérer | ORAL 20 mn 5mn de présentation 15 mn d'échange avec le Jury Support M55 possible | STAE, SESG, ESC,HG |

E5.1. situation 1 coef 0,75

La durée et les modalités d'évaluation sont précisées par la note de service (DGER/ SDESR/N2013/2092)

Oral individuel 20 min

- Les durées de 5 min présentation - 15 min d'échanges avec le jury sont à respecter.

L'oral s'effectue sur la base de productions individuelles ou en groupe qui peuvent être intégrées dans la grille d'évaluation du CCF oral.

(toutes productions : dossier, panneau, maquette, supports info, vidéos, audio...)

Questionnement des équipes

Est-il possible d'utiliser plusieurs sites supports pour réaliser et évaluer cette épreuve 5.1 ?

c'est possible, mais pas obligatoire pour la situation 1. Pour la situation 2 il faut obligatoirement utiliser le même site.

EPREUVE E5.1 Situation 2

| N° épreuve | Capacités | Evaluation | Enseignants |
|---|---|---|--------------------------------|
| E5.1 Situation 2 Coef 0,75 | C5.2 : Prendre en compte les caractéristiques écologiques du site en vue des décisions d'action et de gestion C9.1 : Effectuer le diagnostic d'un espace à aménager ou à gérer | Pratique 1 heure + oral 30 min ou Pratique 1 heure + écrit 30 min Support M55 possible | Agronomie Biologie-écologie |

E5.1. situation 2 coef. 0,75

La durée et les modalités d'évaluation sont précisées par la note de service (DGER/ SDESR/N2013/2092)

Epreuve E.5.1 situation 2, l'évaluation s'appuie sur des observations sur le milieu et la végétation (*Cf. Note de service*)

« Une pratique » De quoi parle-t-on ?

Toutes les observations faites par les apprenants sur le terrain de manière individuelle ou en groupe en fonction des capacités **C5.2 C9.1** visées.

Pratique : ne correspond pas forcément à une modalité terrain ou une gestuelle professionnelle.

Possibilité de faire des observations de terrain avant le CCF

E5.1. situation 2 coef. 0,75

Il est obligatoire de faire des relevés de données sur le site.

La recherche et l'analyse de tous documents pertinents pour une compréhension plus globale du site est possible (liste de végétaux, photos, échantillons de terre, analyse de sol...).

Comment faire ?

Il faut prévoir un temps d'observation cadrée-surveillée dans le cadre d'une sortie ou d'une pluri

La production des apprenants peut prendre la forme d'une fiche d'observation synthétique rédigée en 30 minutes ou la présentation de cette même fiche d'observation à l'oral

Quand positionne-t-on l'évaluation?

L'évaluation écrite ou orale peut se faire dans la continuité immédiate de l'observation sur le terrain ou les jours suivants.

EPREUVE E5. 2

| N° épreuve | Capacités | Evaluation | Enseignants |
|--------------------------------|---|--|------------------------|
| E5.2 Coef 1,5 | <p>C9 : participer au processus d'élaboration d'un projet d'aménagement paysage</p> <p>C9.2 : s'approprier le cahier des charges d'un aménagement</p> <p>C9.3 : Vérifier l'adéquation du projet au site et à la demande</p> <p>C9.4 : Traduire par des propositions (plans, esquisses, croquis), une démarche de conception intégrant l'ensemble des choix minéraux et végétaux pour un aménagement simple</p> <p>C9.5 : Préparer les plans et coupes techniques nécessaires à l'exécution des différentes phases du chantier à partir du projet d'aménagement paysager élaboré par un concepteur</p> <p>C9.6 : Communiquer et justifier le projet, ses choix végétaux et minéraux et son coût estimatif auprès du client</p> | <p>ORAL 25 mn</p> <p>Sur la base de supports de communication et outils graphiques</p> | <p>STAE</p> <p>TIM</p> |

E5.2. coef 1,5

Evaluation des supports et des productions ?

Cette évaluation peut avoir comme supports :

- Un projet réalisé par les apprenants (projet tutoré)
- Un projet réalisé par un paysagiste et analysé par les apprenants
- ...

les supports et les productions informatiques sont à intégrer à la grille de correction de l'oral du CCF

L'oral ?

L'oral de 25 minutes dont un échange avec le jury peut être éventuellement fractionné ou pas

- **10 minutes de présentation**
- **15 minutes d'échanges et de questions**

Il est important de bien se référer aux capacités évaluées

EPREUVE E6

EPREUVE E6.1 coef 1

| N° épreuve | Capacités | Evaluation | Enseignants |
|------------------------------|---|------------------------|-------------|
| E6.1 Coef 1 | <p style="text-align: center;">C6.7+ C6.8</p> <p>6.7. Effectuer les relevés préalables à l'implantation d'un chantier</p> <p>6.8. Implanter le chantier en fonction des documents, des contraintes et des caractéristiques du lieu</p> | Pratique explicitée | STAE |

Epreuve E6-1

Modalités d'évaluation :

L'apprenant doit effectuer soit un relevé, soit un report en situation de pratique sur le terrain.

L'apprenant doit justifier sa démarche et ses résultats à l'oral ou à l'écrit

EPREUVE E6. 2

| N° épreuve | Capacités | Evaluation | Enseignants |
|------------------|--|--------------------|-------------|
| E6.2 Coef 1,5 | <p>C6.5+ C6.6+C6.9+C7</p> <p>6.5. Assurer la mise en œuvre des techniques de génie civil et de construction paysagère appropriées</p> <p>6.6. Assurer la sécurité des biens et des personnes sur les chantiers</p> <p>6.9. Contrôler l'usage des matériels</p> <p>7. Assurer la planification et la conduite des chantiers d'aménagements paysagers en sécurité et dans le respect des objectifs d'une gestion optimale</p> | Écrit 3h | STAE STE |

Epreuve E6-2

- **Modalités d'évaluation :**

- Le chantier extérieur à l'établissement est un support **obligatoire** de l'épreuve .
- Il est important d'avoir recours aux acteurs du chantier (maître d'ouvrage, maître d'œuvre et entrepreneurs...) qui peuvent être des personnes ressources pour les apprenants.
- Plusieurs visites sont possibles. La personne ressource peut également intervenir en salle en complément de la visite.
- Il est possible de remettre des documents utiles avant et/ou pendant l'épreuve.
- Toutes les capacités n'ont pas à être évaluées avec la même importance selon le type de chantier.
- Possibilité d'évaluer le compte rendu de visite réalisé par le candidat (une partie ou le tout).

Il est recommandé de signer une convention avec le maître d'ouvrage et/ou le maître d'œuvre afin d'être couvert par les assurances .

Epreuve E6-2

- **Absence d'un étudiant lors de la visite du chantier ?**

Si l'absence est justifiée : l'apprenant doit passer une épreuve de remplacement (possibilité de s'appuyer sur l'entreprise de stage ou d'apprentissage pour formuler la nouvelle situation d'évaluation)

- Si l'absence est injustifiée = Zéro

EPREUVE E6. 3

| N° épreuve | Capacités | Evaluation | Enseignants |
|------------------|--|---------------------------|--|
| E6.3 Coef 1,5 | C6.3 + C6.4 6.3. Choisir des végétaux en accord avec le contexte du projet 6.4. Assurer la mise en œuvre des techniques d'installation des végétaux appropriées | 1h30 pratique 1h écrit | STAE, Agronomie, Biologie-écologie |

Epreuve E6-3

La note de service précise que l'épreuve «s'appuie sur une situation professionnelle contextualisée relative au choix de végétaux et à leur mise en œuvre. La situation d'évaluation peut éventuellement être commune à celle de l'épreuve E5 en tout ou partie et prendre pour support le projet tutoré »

- Si le support est le projet tutoré, l'apprenant justifie le choix de sa palette végétale et de son plan de plantation d'un point de vue de l'implantation des végétaux (distances de plantations , force, conditionnement ...)
- Le plan de plantation peut être évalué 2 fois en respectant bien les capacités de la E6-3 et de la E5-2.
- Si le support est une situation professionnelle autre, il est possible pour l'apprenant par exemple de compléter et de critiquer les choix des végétaux proposés sur la base de leurs connaissances et de documents mis à disposition. Les accès aux ressources, documents papiers ou numériques sont autorisés. L'important est qu'ils aient un esprit critique par rapport aux bases de données et moyens dont ils disposent.

EPREUVE E6.4

| N° épreuve | Capacités | Evaluation | Enseignants |
|----------------|--|---|--|
| E6.4 Coef 1 | <p style="text-align: center;">C6.1+ C6.2</p> <p>6.1. Produire un document de gestion d'un espace en tenant compte des spécificités du projet et de son contexte</p> <p>6.2. Choisir des techniques d'entretien des espaces paysagers adaptées au projet et en assurer la mise en œuvre</p> | <p style="text-align: center;">Pratique Et ou écrit et ou oral</p> | STAE, Agronomie, Biologie-écologie |

Epreuve E6-4 Coef 1

La note de service précise que l'épreuve consiste « à l'élaboration d'un plan de gestion ou d'une partie de plan de gestion dans sa dimension technique. La situation d'évaluation peut être commune à celle de l'épreuve E5 en tout ou partie et prendre pour support le projet tutoré, s'il se prête à la définition des modalités de gestion ».

On reprecise qu'il n'est pas obligatoire plan de faire le plan de gestion dans sa globalité mais il ne se réduit à un simple planning d'entretien

EPREUVE E6.5 coef 1,5

| N° épreuve | Capacités | Evaluation | Remarques |
|------------------|---|--------------|---------------|
| E6.5 Coef 1,5 | C8 C8. Assurer la gestion économique des chantiers | Écrit | STAE, SESG |

Epreuve E6-5 coef 1,5

L'épreuve s'appuie sur 1 ou 2 Études de cas à partir de visite(s) et /ou analyse de documents

Toutes les capacités sont à évaluer, cependant selon le type de projet, les capacités ne seront pas évaluées avec la même importance, elles feront l'objet de questions complémentaires en fonction du projet.

Un travail en équipe pédagogique s'impose

- **Construction en équipe :**
 - Des évaluations
 - Des formations qui permettent de préparer les étudiants à ces épreuves
 - De la mise en œuvre des modules (ne pas distribuer des « parts » du référentiel de formation)
- **Construction en partenariats :**
 - Des situations d'évaluations
 - De situations de formation